

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 octobre 2025
 Délibération n°117

L'An deux mille vingt-cinq, le 22 octobre, à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le 17 octobre, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame MOREAU Gaëlle, Maire

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; HERMITTE Jean-Pierre ; ADISSON Frank ; ALPHAND Thierry ; BARONNAT Bernard ; GIRAUD Matthieu ; JEANNE Virginie ; MOUGIN Rémi ;

Absents : CHERFILS Jacqueline ; MOSSO Véronique ; PRAT Christelle ; SEMIOND Philippe ; VERNET Laurent.

Procurations :

KIRKYACHARIAN Luc à HERMITTE Jean-Pierre - GRANET Alice à FISCHER Maryline - MOUTIER Gérard à MOREAU Gaëlle - COQUILLAT Catherine à JEANNE Virginie - VIESSANT Céline à ADISSON Frank

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : CONVENTION AVEC LE CLUB DES SPORTS PSV/LA VALLOUISE POUR LE REVERSEMENT DES REDEVANCES DE LA VENTE D'ASSURANCE SUR LE DOMAINE SKIABLE

Les exploitants de domaines skiables peuvent, à l'occasion de la vente de titres de transport, proposer à leurs clients des assurances liées à la pratique du ski. A ce titre les exploitants des stations, assimilés à des mandataires intermédiaires d'assurances, perçoivent une commission.

Afin de faciliter la coopération avec l'association Club des sport Puy Saint Vincent - La Vallouise, il est proposé d'établir une convention pluriannuelle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

D'approuver le versement à l'association Club des sport Puy Saint Vincent - La Vallouise du produit des commissions perçues par la régie des remontées mécaniques à l'occasion de la vente d'assurances aux clients de la station.

D'approuver la convention relative au versement des commissions revenant au mandataire intermédiaire d'assurance perçues lors de la vente d'assurances sur le domaine skiable alpin.

D'autoriser Madame le maire à signer cette convention et tout document s'y rapportant.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

